

SOMMAIRE

Page 1

Le CPER est en panne
Les PME-TPE vont bien.

Page 2

La dynamique "projets" de la CODAH.
Les missions de Calvados-Attractivité.

Page 3

Les douanes se préparent au Brexit.
L'écho des Intercos.

Page 4

Les 30 ans de l'Armada.
Les investissements.

Les PME-TPE vont bien.

Présidé par Damien Charrier, l'Ordre des experts-comptables de Normandie confirme à son tour la bonne santé des PME-TPE régionales.

- Après une croissance durable tout au long de l'année 2017, elles ont réalisé un très bon premier trimestre 2018, avec une progression du chiffre d'affaires de +2,5 %, supérieure à la moyenne des entreprises françaises !
- Notons que les secteurs du commerce et de l'industrie manufacturière ont fait preuve d'un grand dynamisme.

Tous les territoires n'avancent pas au même rythme.

- Ce sont les entreprises du Calvados qui affichent la plus grande vitalité, suivies par celles de l'Eure.
- En revanche, la situation est plus difficile dans l'Orne où les PME-TPE enregistrent une contraction de leurs chiffres d'affaires.
- Les départements de la Manche et de la Seine-Maritime, eux, marquent le pas : leurs entreprises continuent d'afficher une petite croissance, moins importante que les trimestres précédents.

Commentaire : en publiant son étude, l'Ordre des experts-comptables sort (enfin) de sa discrétion et éclaire le débat public. C'est positif.

LE CPER est en panne.

• La Normandie est bonne dernière.

Pour le secteur des travaux publics en Normandie, l'embellie de la fin de l'année dernière ne s'est pas poursuivie début 2018. Dans sa dernière note de conjoncture, Régis Binet, le président de la Fédération régionale des TP, constate un ralentissement de l'activité au premier trimestre, non pas en raison d'une baisse des commandes (heureusement !), mais de conditions climatiques défavorables qui ont perturbé les chantiers. Régis Binet n'est donc pas très inquiet, "les perspectives générales pour l'année 2018 sont toujours bonnes", il observe même une petite reprise de l'emploi.

- En revanche, il s'inquiète davantage du faible taux de réalisation du CPER, le Contrat de Plan Etat Région Normandie, à mi-parcours. Selon la Fédération nationale des TP, seuls 50,6 M€ d'autorisation d'engagement ont été donnés fin 2017 sur les 388 M€ d'investissement programmés et attendus par les professionnels régionaux. Ce taux de 13% "positionne la Normandie en dernière position des régions françaises, alors même que le niveau global observé en France est déjà très faible, deux ans et demi après la mise en route des contrats..." En d'autres termes, le CPER est en retard, il ne tient pas ses promesses, le CPER est en panne.

- Toujours selon la FNTF, toutes les régions voisines font mieux : 27% d'autorisation d'engagement pour la Bretagne, 26,4% pour les Hauts de France, 32,3% pour l'Île de France, 27,7% pour les Pays de Loire.

- Naturellement, Régis Binet se désole de cette dernière place. Elle est d'autant plus regrettable que le CPER Normand (particulièrement dans l'Eure et la Seine-Maritime) est assez bien doté en financements pour les infrastructures, sans oublier les nombreux projets déposés auprès de l'Agence de l'Eau pour la rénovation des réseaux d'eau. Autrement dit, les Normands sont de bons porteurs de projets ; dommage de ne pas pouvoir les réaliser...

Mon commentaire : depuis le début de l'année, les responsables de la FRTF font la tournée des grands élus normands pour les sensibiliser.

• Comment expliquer ce retard ?

On peut mettre en avant l'impécuniosité de l'État qui n'est pas toujours à la hauteur de ses engagements : on l'a vu avec l'AFITF (l'Agence de financement des infrastructures) dont les contraintes budgétaires décalent la réalisation de nombreux projets normands .

"L'Etat promet sans jamais tenir", dit souvent Hervé Morin : c'est un bon argument. Il est pourtant insuffisant pour expliquer l'écart d'engagement qui existe entre la Normandie et ses voisines, il doit y avoir d'autres raisons...

- L'une d'entre elles est peut-être la capacité des Normands à se neutraliser eux-mêmes. Quand on interroge les nouveaux venus dans la région, beaucoup soulignent les atouts économiques du territoire tout en s'étonnant de la difficulté de ses acteurs à s'unir pour les valoriser. L'exemple de Rouen

Le SCOT de Caen Métropole.

Président du Pôle métropolitain "Caen Normandie Métropole, Joël Bruneau va lancer la révision du SCOT de Caen-Métropole, le 2 juillet prochain à l'occasion d'une première réunion publique.

Rappelons que le SCOT a été approuvé le 20 octobre 2011 et qu'il prévoit notamment :

- La structuration du développement urbain en 5 pôles stratégiques : Caen Presqu'île, Plateaux Nord, Basse vallée de l'Orne, Quadrant Ouest, Secteur sud-est.
- La réduction de la consommation d'espaces en renforçant la densité et la mixité.
- La préservation de la biodiversité, et des activités agricoles métropolitaines ; la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.
- Le développement des modes de transport alternatifs à l'automobile : tramway, voie ferrée, bus, modes doux.

Rappel : la révision du SCOT s'opère dans un cadre intercommunal renouvelé ; 150 communes et 350 000 habitants sont concernés.

Lutte contre la désertification.

La Région consacrera d'ici à 2022 près de 15 M€ d'investissement, composés pour moitié de fonds européens (FEADER), pour accélérer le déploiement et le montage des projets immobiliers de PSLA (Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires) par les collectivités publiques.

Objectif : lutter contre la désertification médicale.

2x2 voies Granville/Avranches

C'est l'un des projets routiers prioritaires du Département de la Manche, cofinancé avec la Région Normandie.

- La mise à 2x2 voies de l'axe Granville-Avranches se poursuit. Après la déviation de Sartilly et avant celle de Saint-Pair, le contournement de Marcey-lès-Grèves (40 M€), qui reliera directement le nouvel axe à l'A.84, se concrétise progressivement. Débutés en 2016, les travaux s'achèveront en 2020 ; Hervé Morin et Marc Lefebvre sont sur place aujourd'hui pour faire le point.

Double enjeu : désenclaver la côte ouest du Cotentin et accroître l'attractivité touristique du territoire.

est souvent mis en avant. "Ici, déclare ce haut fonctionnaire en poste depuis deux ans, on passe plus de temps à dire du mal de son voisin qu'à défendre les projets communs qu'on porte pourtant avec lui..." Les errements du contournement Est illustrent ce déficit d'efficacité collective ; attendue depuis 45 ans, l'infrastructure n'est toujours pas construite.

En Bretagne et dans les Hauts de France, la situation est différente. En cas de nécessité, les acteurs politiques et économiques savent se retrouver pour former le "pack" et se faire entendre. On l'a vu avec le projet "Seine-Nord Europe", chèrement défendu par Xavier Bertrand et les grands élus de sa région ; pour l'Axe Seine, on attend toujours les Normands ; la bataille des grands projets se mène souvent à Paris.

Mon commentaire : depuis son arrivée, Hervé Morin cherche à créer de la fierté collective et de l'envie de "faire ensemble". Des progrès ont été faits depuis deux ans, mais beaucoup reste à faire pour "former le pack", les Normands ne sont pas faciles "à mettre en ligne". En attendant, la région est dernière pour les autorisations d'engagement du CPER...

À noter : La Chronique tient à la disposition de ses lecteurs l'étude de la FNTP sur les CPER.

Contrat de territoire.

La bonne dynamique "projets" de la CODAH.

352,3 M€ vont être mobilisés par la CODAH, la Région, le Département 76, l'Europe et l'Etat (notamment via l'ADEME) pour financer le contrat de territoire de l'agglomération du Havre pendant la période 2017-2021.

- Ce contrat est le deuxième de la région Normandie par l'importance de ses projets, après celui de la Métropole (535 M€) et avant ceux d'Évreux Portes de Normandie (250 M€) et de Caen-la-Mer (165,5 M€).

L'apport de la Région.

Il s'élève à 70,7 M€, soit 20% du total. Il concerne notamment :

- Le projet de Cité numérique du quai Frissard, dans le futur bâtiment de l'EM Normandie.
- Les parcs d'activités du Mesnil, du Havre Plateau, des Jonquilles.
- La requalification de l'ancienne cité Chauvin en zone d'activités.
- L'aménagement du quai de Southampton
- La modernisation du Port de plaisance du Havre

Et pendant ce temps-là...

• Les missions de Calvados Attractivité

Six mois après l'annonce de sa création par Jean-Léonce Dupont, président du CD.14, l'agence départementale Calvados Attractivité vient de préciser ses missions lors de son assemblée générale, du 22 mai, à Bénouville.

- Son premier objectif est, naturellement, de valoriser les atouts touristiques du département (c'est le territoire normand le plus visité) en répondant aux attentes nouvelles des clientèles grâce à un travail avec tous les professionnels. Ici, il y a beaucoup à faire pour améliorer l'offre globale et sa qualité, les professionnels sont souvent isolés et difficiles à fédérer, les outils numériques changent les comportements et "cassent" les habitudes ; on l'a compris, les prestations doivent évoluer, les clients attendent du sur-mesure.
- Mais l'objectif n'est pas seulement d'accueillir davantage de visiteurs. Il est aussi d'attirer de nouveaux habitants tout en renforçant l'attachement des Calvadosiens à leur propre département. C'est le défi de l'attractivité. Pour le relever, l'agence va travailler avec les EPCI sur des sujets aussi différents que l'attractivité résidentielle, la qualité de l'offre de formation pour les petits et les grands, la démographie médicale ; bref, sur tout ce qui permet "d'attirer et de fixer" les habitants en améliorant leur cadre de vie.

Rappel : Paul Chandelier est président de Calvados Attractivité.

Elise Noguera.

Vient d'être nommée directrice générale adjointe de l'ARS Normandie. Successivement en poste à l'hôpital de Roanne puis à l'AP-HP, elle arrive des hôpitaux universitaires Henri-Mondor où elle était adjointe à la directrice. Elle découvre la Normandie.

Son urgence : elle va devoir aider Christine Gardel, la directrice de l'ARS, à se reconnecter aux élus normands qui dénoncent ouvertement son absence de transparence et son manque de concertation. Aujourd'hui, l'ARS n'a pas une bonne image, c'est le temps de la défiance et des incompréhensions, le conflit de l'HP. du Rouvray en est une triste démonstration. A son poste, Christine Gardel apparaît désormais très "fragile" ; oui, il est urgent de rétablir la confiance par davantage de proximité, d'écoute et de considération.

60 GWh d'électricité normande.

Alors que de nouveaux retards se profilent pour la mise en service de l'EPR de Flamanville avant la fin de l'année, la Normandie continue de produire 60 GWh d'électricité, 2,5 fois plus que ce qu'elle consomme.

- C'est donc une grande région "exportatrice" qui alimente ses voisins grâce au réseau de transport THT.
- Le nucléaire reste la source principale mais les énergies renouvelables progressent; Les capacités de production des parcs éoliens et photovoltaïques, sont respectivement en augmentation de 12,8% et 6,9% en 2017.
- Cette dynamique s'inscrit dans les objectifs ambitieux des Schémas Régionaux Climat, Air et Energie (SRCAE), qui prévoient le raccordement de 4.700 MW d'éolien et de solaire à l'horizon 2020.

À noter : la consommation annuelle tend à se stabiliser depuis quelques années (26,6 GWh en 2017, soit 1,44% de plus qu'en 2016), sous l'effet conjoint des efforts d'efficacité énergétique et d'une économie désormais plus orientée vers les activités de services, moins consommatrices que la grande industrie.

Le nouveau DG de SOGET

C'est fait, Hervé Cornède, qui fut directeur commercial d'Haropa-Port du Havre, est le nouveau directeur général de SOGET.

- Le Centre d'expression musicale du Fort de Tourneville.

Commentaire : le président Lemonnier est satisfait de son partenariat avec la Région qui lui permet de renforcer la place du Havre comme grande métropole maritime.

Prévoir, c'est pouvoir...

Les douanes de Normandie se préparent au Brexit...

Pilotée par Jean-Paul Balzamo, la Direction interrégionale des douanes de Normandie, qui regroupe les directions opérationnelles de Rouen, du Havre et de Caen, veut aider les entreprises régionales à anticiper le Brexit.

Le défi est, en effet, difficile à relever.

- À ce jour, on ne sait toujours pas si la sortie du Royaume-Uni se fera "brutalement", le 29 mars 2019, ou si une période transitoire sera mise en place pour "lisser les effets", entre le 29 mars 2019 et le 31 décembre 2020.
- Quoi qu'il en soit, les enjeux économiques sont importants puisque 7,1% des exportations de la Normandie se font vers le Royaume-Uni (qui est le deuxième client de la région, après l'Allemagne) pour un montant total de 2,35 Md€. En retour, la Normandie importe 1,81 Md€ de marchandises du Royaume-Uni qui est le 8^e fournisseur de la région.
- Ajoutons que, d'un point de vue logistique, les ports de Normandie échan- gent 270 000 unités de fret (poids lourds, conteneurs EVP...) avec nos voi- sins britanniques et que 1,89 million de passagers ont emprunté, en 2017, les 15 PPF, les points de passage frontière, entre la région et la Grande- Bretagne.

Mon commentaire : sortie "brutale" ou "lissée" ? Les douanes de Normandie se préparent au pire, comprenez le rétablissement d'une frontière "en dur", le 30 mars 2019, avec toutes les formalités afférentes : droits et taxes, contrôles do- cumentaires et sanitaires, formalités de dédouanement et de sécurité/sûreté, contrôle des voyageurs, etc. Si la douane est impactée, tous les opérateurs du commerce ainsi que les plates-formes portuaires et aéroportuaires le sont éga- lement ; il vaut mieux être prêt !

Madame Brexit.

Compte tenu de l'importance des enjeux, une interlocutrice unique a été désignée auprès du directeur interrégional pour coordonner les opérations de préparation en Normandie.

- Il s'agit de Nicole Cabaud, inspectrice principale, chef du pôle d'action éco-

L'écho des Intercos...

• La navette de l'Estuaire

À l'initiative du Pôle métropolitain de l'Estuaire, pour la quatrième année consé- cutive, une navette maritime relie Le Havre à Trouville-sur-Mer, une à deux fois par semaine, pendant tout l'été. C'est une façon de valoriser le territoire en révélant ses atouts touristiques qui s'ajoutent aux atouts industriels, logis- tiques et portuaires.

• L'école hôtelière de Deauville

Avec l'aide la Région, la Ville de Deauville a décidé d'étudier l'implantation d'une école de renom, spécialisée dans la formation des métiers de l'accueil et du tourisme "haut de gamme". Des contacts ont été pris avec la prestigieuse École Hôtelière de Lausanne (EHL) qui a marqué son intérêt pour le projet. Une première étude été commandée à la société Econavia.

• La passerelle de Cherbourg

Pour faire face à la croissance des trafics croisière à Cherbourg (43 paquebots sont attendus cette année), PNA (Ports Normands Associés) vient de lancer la construction d'une nouvelle passerelle qui remplacera les deux dernières pas- serelles "historiques". Coût de l'opération : près de 2 M€. Cherbourg a accueilli 130 000 croisiéristes en 2017 (+25%).

Le trophée de Brune à CVS.

Derrière la marque "La Normandie s'invente ici", Caux Vallée de Seine a toujours voulu être un territoire exemplaire en matière d'économie circulaire.

- On le sait, cette ambition s'exprime de multiples façons : accord inter-entreprise Oril/Urban pour revaloriser des palettes, accord Tereos-SEVEDE pour produire de la vapeur ; soutien au projet d'hydrogène vert d'H2V Product.

- Ces projets sont nombreux. D'autres territoires en ont ; mais CVS a l'intelligence de les "mettre en ligne" au sein d'une politique d'innovation portée de façon durable et déterminée.

Les efforts entrepris viennent d'être reconnus au plan national. Brune Poirson, la Secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, vient de remettre à CVS, le trophée de l'économie circulaire dans la catégorie "collectivité". Elle estime que l'agglomération participe à la construction de la nouvelle France industrielle.

Ce trophée est un encouragement, "notre territoire pourrait accueillir le premier campus de l'économie circulaire de Normandie", dit le président Jean-Claude Weiss.



Vous voulez vous abonner ?

C'est très simple, contactez :

Béatrice Tierce au 02 32 49 26 44

beatrice.tierce@wanadoo.fr

14, rue de l'Argillière - 27910 Les Hogues

Abt : 250 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)

La CHRONIQUE
de Normandie
Récits des hauts faits, projets, humeurs et ambitions des responsables de la Région

Lettre hebdomadaire éditée par :

Chroniques et Actions

14, rue de l'Argillière, 27910 Les Hogues
Tél. 02 32 49 33 21 - 06 11 10 81 22

N° CPPAP : 1008 | 88511 - ISSN 2117-9743

Impression : Chroniques et Actions

Directeur de la publication :

Bertrand Tierce

Rédacteur en chef :

Bertrand Tierce

Abonnement : 250 € TTC/an pour 44 n°
(TVA 2,1%)

Chroniques et Actions

SAS au capital de 8 000 Euros
SIRET : 488 406 752 00011 • RCS Evreux

nomique, adjointe au directeur des douanes de Rouen. Avec elle, la douane propose aux entreprises d'anticiper :

- Diagnostic des flux.
- Entretien personnalisé dédié.
- Mise à niveau OEA (statut d'Opérateur Économique Agréé).
- Réunions d'information avec les partenaires relais (CCI, banques, clubs logistiques...).

Mon commentaire : l'ambition est naturellement d'éviter "les bouchons" et de fluidifier le passage de la frontière ; elle est aussi d'analyser le Brexit en termes d'opportunités à saisir, tant pour les logisticiens que pour les commerçants établis en Normandie.

Dans un an...

Les 30 ans de l'Armada, les 75 ans du Débarquement...

Les choses se mettent en place. La 7^e édition de l'Armada de la Liberté se tiendra du 6 au 16 juin 2019 ; des millions de visiteurs sont attendus sur les quais de Rouen.

- Le site internet vient d'être ouvert - www.armada.org - le pré-programme est en ligne, avec les navires attendus, les informations pratiques, les partenaires mobilisés.

Commentaire : ce sera, bien sûr, une Armada grand public, mais aussi un événement économique qui renforcera l'attractivité du territoire.

Le rendez-vous de RNI

Le 13 juin prochain, à 19 h, au siège de la Métropole, Rouen Normandy Invest a invité plusieurs centaines d'acteurs économiques à venir découvrir les outils mis en place pour faire rayonner Rouen et attirer de nouveaux talents, à l'occasion de la prochaine l'Armada. L'idée est de définir et de mettre en oeuvre une stratégie de marketing territorial, porté par tous les acteurs intéressés, afin de donner du sens et de la force à l'événement.

- C'est une réponse à l'enquête de notoriété, réalisée par l'IFOP en novembre, qui révèle le caractère flou de l'image de Rouen et de sa région : difficulté de positionnement géographique, sous-estimation de l'importance de la zone d'emploi, méconnaissance des filières économiques, etc.

Commentaire : pour RNI, l'Armada est un marqueur suffisamment fort pour imprimer une nouvelle image, plus dynamique, de l'aire métropolitaine.

Et pendant ce temps-là...

• L'Ecosystème Cléon 4.0 de Renault

À Cléon (76), l'usine Renault recherche des fournisseurs compétents pour accompagner ses mutations industrielles notamment dans le domaine de l'électronique embarquée. L'entreprise, soutenue par la mairie, la CCI Rouen Métropole et l'Association Régionale de l'Industrie Automobile, a mis en place un dispositif "Ecosystème Cléon 4.0" qui vise à développer les compétences des PME locales. Le dispositif prévoit de partager son centre de formation et d'ouvrir la centrale d'achat de Renault aux fournisseurs pour réduire les coûts.

• Les premières hydroliennes de Cherbourg.

À Cherbourg (50), Naval Énergies termine l'aménagement de son atelier d'assemblage d'hydroliennes (capacité de 25 hydroliennes par an) et pense lancer la production durant l'été 2018. Dans son carnet de commandes : les 7 turbines du Raz Blanchard (50), 2 turbines pour le Canada et une pour le Japon.

• Le (bon) Doonut de Saint-Michel

Avec le succès de son produit Doonut, la Biscuiterie Saint-Michel va agrandir son site de Saint-Senier-sous-Avranches (50) pour y installer une dixième ligne de production. Opérationnelle en mars 2019, elle sera capable de produire 6000 tonnes de Doonut par an, une quarantaine d'emplois devrait être créée.